

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**MERCREDI 17 DECEMBRE 2025**  
**À 20 HEURES**  
**Dans la salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

- I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 novembre 2025
- II. Examen des 19 délibérations et annexes :

Réf 2025/12/1	Acquisition de la parcelle cadastrée section AK N°35 lot A sise rue Victor Basch
Réf 2025/12/2	Renouvellement de la convention avec l'association « du fun pour tous »
Réf 2025/12/3	Avance sur la subvention du CCAS
Réf 2025/12/4	Actualisation des tarifs 2026 des services techniques
Réf 2025/12/5	Dénomination de voirie
Réf 2025/12/6	Autorisation donnée à Madame Le Maire de signer les lots 1 et 3 de la consultation 2025-14 relative à la fourniture de vêtements de travail à destination des services de la Ville de Saint-Cyr-L'Ecole.
Réf 2025/12/7	Renouvellement de la convention de prestation de services avec l'association « BRAIN UP » pour l'année 2026.
Réf 2025/12/8	Renouvellement de la convention de prestation de services avec Madame Sabine CHARRIER concernant deux programmes distincts de sophrologie, à destination des publics « Jeunes Parents et intergénérationnel » et des « Séniors ».
Réf 2025/12/9	Rupture anticipée du bail emphytéotique à construction du 31/1/2018 conclu entre la société Sainte Julitte et la commune de Saint-Cyr l'Ecole sur la parcelle AC229 – Place Boileau
Réf 2025/12/10	Révision de l'attribution de compensation 2026 liée au retour incitatif de la croissance fiscale intercommunale 2025
Réf 2025/12/11	Autorisation donnée à Madame le Maire à utiliser un véhicule de service de la commune dans le cadre de l'exercice de ses fonctions
Réf 2025/12/12	Réorganisation des espaces extérieurs publics et privés des résidences Geldrop-Decour, Romain Rolland et Fontaine Saint-Martin : Acquisition par la commune auprès du bailleur social « Les Résidences Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré » des parcelles cadastrées section AC numéros 309, 311, 315, 316, 317, 319, 320, 321, 322, 323, 327, 328, 331, 332, 333, 337, 339, 340, 343, 345, 346, 347.
Réf 2025/12/13	Emprunt garanti Résidences Yvelines Essonne – GELDROP Romain Rolland
Réf 2025/12/14	Emprunt garanti Résidence Yvelines Essonne – FONTAINE SAINT MARTIN EST
Réf 2025/12/15	Emprunt garanti Résidences Yvelines Essonne – FONTAINE SAINT MARTIN OUEST
Réf 2025/12/16	Emprunt garanti LLI Résidences
Réf 2025/12/17	Emprunt garanti SEM Versailles Habitat (Changement numéro contrat de prêt)
Réf 2025/12/18	Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
Réf 2025/12/19	Débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2026

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 25 mai 2020. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 11 décembre 2025

**Sonia BRAU**

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke.

***NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.***